

Myanmar

Organisation Chin pour les Droits de l'Homme (CHRO)

La diversité ethnique concerne plus de 100 groupes ethniques. Les Birmans comprennent environ 68% de des 51,5 millions d'habitants du pays. Le pays est divisé en sept grandes Régions, dominées par les Birmans et sept Etats ethniques. Le gouvernement se réfère à ces groupes de peuples autochtones en tant que « nationalités ethniques ». Elles comprennent les Shan, Karen, Arakan, Karenni, Chin, Kachin et Mon. Cependant, il y a plus de groupes ethniques qui sont considérés ou se considérant eux-mêmes comme des peuples autochtones, comme les Akha, Lisu, Mru et beaucoup d'autres.

La Birmanie a été dirigée par une succession de régimes dominés par les militaires et ce jusqu'à que le gouvernement élu par le peuple soit renversé en 1962. L'élection générale du 8 novembre 2015 a vu la Ligue Nationale pour la Démocratie (NLD) d'Aung San Suu Kyi défaire le Parti pour l'Union Solidaire et le Développement (USDP) dans une victoire écrasante. Le transfert de pouvoir qui a suivi s'est fait calmement et après un demi-siècle de domination militaire. La nouvelle administration s'est installée à la suite d'une passation de pouvoir formelle le 30 mars 2016. La NLD, dirigée par Aung San Suu Kyi comme Conseillère d'Etat, a démarré le processus de « réconciliation nationale » dans une coexistence délicate avec les militaires, qui ont conservé 25% des sièges non soumis à élections à la Hluttaw (Parlement), permettant un droit de veto sur les changements constitutionnels.

Le Myanmar a voté en faveur de la Déclaration pour le Droits des Peuples Autochtones des Nations Unies (UNDRIP), adoptée à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2007, mais n'a pas signé la Convention Internationale contre Toute Forme de Discrimination Raciale (ICERD), non plus qu'il n'a ratifié la Convention OIT N° 169. Il a signé la Convention pour l'Elimination de Toutes Formes de Discrimination Contre les Femmes (Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women - CEDAW) et de Convention sur les Droits de l'Enfant (Convention on the Rights of the Child - CRC) ; mais il n'a pas pris en compte de nombreuses recommandations des comités CDEAW et CRC.



Les développements politiques et institutionnels

Le 6^e et dernier brouillon de la Pratique pour l'Usage de la Terre Nationale (National Land Use Policy - NLUP), qui a été adopté au parlement en 2016, comprend un chapitre sur les « Droits d'Usage de la Terre des Nationalités Ethniques » qui se réfère au mode de tenure traditionnelle et utilise la cartographie¹. Les protections sur le mode de tenure traditionnelle ne se limitent pas aux terres agricoles mais incluent les pratiques de l'agriculture itinérante

dans les terres forestières et également la reconnaissance des systèmes de tenure des terres communales tel la culture sur brûlis. Le document mentionne également le Consentement, Libre, Préalable, Informé (Free, Prior and Informed Consent - FPIC) comme un moyen de répondre à la « *spéculation et monopolisation de la terre* »². Il n'est pas clairement établi comment le FPIC peut être appliqué comme une méthode pratique contre ces problèmes car ils ne sont pas définis en politique. Le NLUP est un jalon dans les réformes du gouvernement en tenant compte du fait que des amendements aux précédents brouillons ont été faits après une consultation publique et la prise en considération des déclarations écrites et orales des intéressés à travers le pays, et parmi eux une partie non négligeable comprenant le travail des organisations des peuples autochtones. Comment la nouvelle politique nationale concernant la terre (en cours d'élaboration) va t'elle harmoniser une myriade de terres, lois se chevauchant et comment va t'elle mettre en œuvre cette politique cela reste à voir ? La Procédure d'Evaluation de l'Impact Environnemental de 2016 (Environmental Impact Assessment Procedure - EIA) très attendue contient une large définition des peuples autochtones du Myanmar en tant que « *peuple avec une identité culturelle et sociale distincte des dominants ou du courant majoritaire, ce qui les rend vulnérable et dans la position d'être désavantagés dans le processus de développement* »³. Le EIA demande aussi des consultations publiques et la divulgation de projet d'information concernant les grands projets d'infrastructure et de projets de développement⁴. De plus, la mise en œuvre courante du REDD+ va demander une révision des lois en cours et des politiques pour pouvoir mettre en place les Protections de Cancùn et respecter la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (UNDRIP). En dépit des politiques de développement encourageantes, les projets de développement publics et privés de toutes sortes ont largement ignoré les meilleures pratiques concernant le FPIC et la politique intérieure faite pour protéger les communautés autochtones.

L'établissement du Ministère des Affaires Ethniques

Comme le prévoyait le mandat de la Loi Protégeant le Droit des Races Nationales (Law Protecting the Rights of National Races) de 2015, la nouvelle administration a créé, au niveau de l'Union, un Ministère des Affaires Ethniques comprenant deux départements : la littérature et la culture ethnique et la protection des droits ethniques.

Le Ministre des Affaires Ethniques de l'Union, Mr Nai Thwet Lwin est une figure politique Môn influente. Un certain taux de scepticisme a entouré la création de ce Ministère parce qu'il aurait été mis en place pour « calmer » les populations ethniques⁵. Cependant les premiers signes sont encourageants. Le Ministre de l'Union a parlé publiquement lors de la Journée Mondiale des Peuples Autochtones en août 2016, mentionnant spécifiquement que la Loi Protégeant le Droit des Races Nationales de 2015 a donné l'élan pour une plus grande transparence concernant les droits des ethnies et des peuples autochtones à travers le pays et a été une opportunité pour mettre en œuvre the UNDRIP. Le ministre a continué à s'engager dans des initiatives constructives avec les ONG à propos de l'UNDRIP et à des consultations sur les règlements pour la mise en œuvre de la Loi Protégeant les Droits des

Nationalités Ethniques de 2015.

La Réconciliation nationale

Suite à l'écrasante victoire en novembre 2015 (*Voir Indigenous World 2016*), le Parlement a approuvé le choix d'un allié proche de Aung San Suu Kyi, Htin Kyaw comme nouveau Président en avril 2016, qui à son tour a nommé Aung San Suu Kyi au poste de Conseiller d'État. Cette nouvelle position, créée par la NLD et utilisée pour circonvenir la restriction constitutionnelle 59(f) quant à son habilitation à devenir présidente, a donné de la marge à Aung San Suu Kyi pour « *prendre les décisions politiques* », et remplir ainsi sa promesse électorale⁶. Elle a aussi été élu Ministre des affaires étrangères, lui donnant le contrôle sur les relations extérieures.

Les principales étapes pour la réconciliation nationale depuis que la NLD a pris ses fonctions comprennent l'établissement d'un nouveau Ministère des Affaires Ethniques, la libération de 100 prisonniers politiques et la suppression de 600 personnes de la liste noire⁷. Il a aussi été établi un Comité exécutif concernant la confiscation des terres, initialisé à la Conférence de Paix de Panglong du 21^e siècle, et ont, de plus, été nommé des représentants autochtones à de hautes positions dans le gouvernement, incluant un membre du groupe autochtone Chin, Henry Van Thio, comme Vice-Président. Cette nomination a rencontré l'opposition des Bouddhistes nationalistes⁸. Des inquiétudes ont été élevées par des communautés autochtones membre de l'Etat Chin⁹ à propos de la nomination de Mme Tharu Aung Ko comme Ministre de l'Union pour les Affaires Religieuses et Culturelles. Bien qu'elle soit perçue comme une nomination pragmatique, une décision politico-stratégique par la société civile, cela ne va guère dans le sens des objectifs de la réconciliation nationale¹⁰. La prise en compte par Aung Suu Kyi et le gouvernement NLD de l'intégration constitutionnelle militaire dans le gouvernement national sera, en tout état de cause, d'une importance cruciale pour la réconciliation nationale¹¹.

La Conférence de Paix de Panglong

Un des postulats de base de cette symbolique Conférence de Panglong pour le 21^e siècle était la position de la NLD qui voulait inclure toutes les Organisations Ethniques Armées (EAO), dans l'intention de faire un forum « inclusif » pour le dialogue. Cela voulait dire que ceux qui n'étaient pas signataires de l'Accord pour un Cessez-le-feu National (Nationwide Ceasefire Agreement - NCA), ou qui seraient reconnus comme ne l'appliquant pas, seraient aussi invités à participer – à la Conférence de l'Union pour la Paix de janvier (January's Union Peace Conference), accueillie par le président de l'Union de l'époque, U Thein Sein¹². Ceci a été bien accueilli par les huit signataires de l'accord NCA de 2015 ainsi que des groupes placés sous le parapluie du Conseil Fédéral des Nationalités Unies (January's Union Peace Conference - UNFC). Ont participé à cette conférence qui s'est déroulée en août 2016 pendant trois jours, tous les Ethnic Armed Organisations - EAOs à l'exception de l'Armée de l'Arakan (AA), de l'Alliance Démocratique Nationale Armée du Myanmar (MNDAA), l'Armée Nationale de Libération Ta'ang (TNLA), et du Conseil Socialiste National

du Nagaland – Khaplang (NSCN-K). Ces groupes n'ont pas participé soit à cause de la rupture des négociations sur le désarmement avant la conférence soit ont refusé pour des raisons idéologiques¹³.

Bien que rien de substantiel n'ait été débattu, négocié ou conclu, il est clair qu'une différence d'opinion existe à propos de ce dont devait avoir l'air une Union Fédérale Démocratique pour obtenir une paix durable. La vision des EAO pour l'Union est basée sur une autonomie administrative et une séparation des pouvoirs entre un gouvernement civil et les militaires alors que le gouvernement civilo-militaire envisage des amendements à la Constitution de 2008 pour faciliter la mise en place d'une structure décentralisée de gouvernance¹⁴. Cette différence fondamentale s'est traduite par un accroissement et une intensification des combats¹⁵.

Le Cessez-le-feu

Les conflits armés ont régulièrement augmenté au cours de l'année 2016, particulièrement dans l'Etat de l'Arakan impliquant la minorité ethnique Rohingya, et dans le Nord-Est impliquant des membres non-NCA des EAO basées au Kachin et dans le Shan. Le processus de paix a été sapé par des combats impliquant des membres de l'Accord National de Cessez-le-feu (NCA). En octobre des escarmouches ont eu lieu entre Tatmadaw (les Forces Armées du Myanmar) et le Conseil de Restauration de l'Etat Shan, (RCSS)¹⁶, et Tatmadaw a attaqué un groupe séparé de la Bienfaitante Armée Démocratique Karen (DKBA) dans l'Etat Karen. Les opérations militaires en cours et le renforcement des bases militaires ont été aussi été rapporté dans les aires concernées par le Cessez-le-feu¹⁷.

Des combats intenses ont eu lieu en Novembre et en Décembre 2016 quand une nouvelle alliance de membres non-NCA ont joint leurs forces sous le nom de la « Fraternité de l'Alliance du Nord » (Na-B- et sont partis combattre les avant-postes le long de la frontière chinoise. Ce groupe est composé de l'Organisation Kachin Indépendante (KIO), de l'Armée Nationale de Libération Ta'ang (TNLA), de l'Armée Nationale du Myanmar de l'Alliance Démocratique (MNDAA) et de l'Armée de l'Arakan (AA). Le groupe a coordonné des attaques contre les avant-postes de Tatmadaw dans le Nord de l'Etat Shan, avec pour résultat plus de 32.000 nouvelles Personnes déplacées à l'Intérieur (Internally displaced persons - IDP) confirmées dans les districts de Kutkai, Lashio, Muse et Namhkan. Aucun membre de la NA-B ne fait partie de la NCA, soit qu'il ait refusé de signer ou ait été déclaré inéligible pour prendre part aux négociations.

Les effets sur la population civile

La continuation de l'escalade de combats tout au long de l'année a eu comme résultats plus de 40. 000 IDP au Myanmar¹⁸. Les Chin de Paletwa on continué d'être affecté par les

combats entre l'Armée de l'Arakan et Tatmadaw en 2016¹⁹. Des bombardements aériens ont détruit des bâtiments civils à Mong Koe, dans le Nord de l'Etat Shan avec pour résultat 4 morts et 63 civils blessés²⁰. Les bombardements de Tatmadaw dans le village de Pang Mark Mu, dans le Nord de l'Etat Shan, ont laissé trois morts et sept civils blessés, comprenant deux femmes et un enfant de 5 ans²¹. En Juin, les peu profondes tombes de cinq villageois ont été découvertes après un interrogatoire de Tatmadaw dans le sous - district de Moug Yaw²². En dépit des rapports de prises de terre par les militaires, des fermiers de l'Etat Kachin sont retournés sur leurs terres malgré des combats en cours et des mines²³.

L'autorisation donnée à l'aide humanitaire a été soit lente soit bloquée complètement durant les périodes de conflits, affectant de nombreux autochtones et minorités ethniques dans les Etats Shan, Kachin et l'Arakan²⁴ (il en va de même à propos d'une crise sanitaire dans la Zone Auto-Administrée du Naga)²⁵. Le Rapporteur Spécial de la situation des droits de l'homme pour le Myanmar, Yanghee Lee, n'a pas été autorisé à accéder dans les aires où des combats avaient eu lieu dans les Etats Shan et Kachin lors de sa visite officielle au Myanmar en Juin 2016²⁶. Le Rapporteur Spécial a noté récemment une crainte commune de représailles parmi ses interlocuteurs après qu'il lui ai parlé des droits de l'homme concernant les autochtones et les communautés de minorités ethniques²⁷.

Le droit des femmes autochtones

Lors de la 64^e session de la Convention pour l'Elimination de la Discrimination Contre les Femmes (CEDAW) des Nations Unies a déclaré que les femmes ne devaient pas faire face à « *des barrières sociales dans l'éducation et l'avancement des carrières* »²⁸ **contrairement à la situation actuelle**. Dans les 330 cantons du Myanmar, il n'y a aucun administrateur femme, et parmi les 16.785 circonscriptions seulement 42% des administrateurs sont des femmes²⁹. Ces remarques concluantes du comité ont mis en lumière la nécessité de mesures temporaires spéciales, incluant des quotas statutaires, pour combler la différence des sexes dans les positions de décisions dans le secteur public et privé³⁰.

La délégation a aussi défendu les controversées Lois de Protection de la Race et des Religions (Protection of Race and Religion Laws) qui, si elles sont mise en œuvre, violeront les normes conventionnelles³¹. Le Comité a exhorté le gouvernement à amender ou repousser le groupe de lois, de même que le rôle constitutionnellement préconçu de la femme dans la société³². Les femmes sont confrontées à des puissantes barrières pour accéder à la justice concernant la violence sexuelle. La peur des représailles ressentie par les femmes des communautés autochtones et ethniques, quand elles font part des agressions sexuelles ou des viols commis par les forces armées a été mise en évidence par ce comité³³.

Notes et références

1. Part VII paras 68, 23 and 71 of the draft NLUP.
2. Art 33 (f) National Land Use Policy 2016.
3. Environmental Impact Assessment Procedures 2016 at 2 (V).
4. EIA (Chapt II, Art. 13)
5. See comments of Salai Mang, “Mixed Reaction to Ethnic Affairs Ministry”, *Frontier Myanmar*, 1 April 2016.
6. See, “Appointed President will take instructions from me if NLD wins: Suu Kyi” *Channel News Asia*, 10 November 2015.
7. See, “Myanmar Government Removes More Than 600 Names from Official Blacklist”, *Radio Free Asia* 3 August 2016.
8. See, “Buddhist Nationalist Monks to Protest Christian VP-Elect”, *Irrawaddy*, 18 March 2016.
9. Fleming, R, “Hidden Plight: Christian Minorities in Burma”, United States Commission on Religious Freedom, December 2016.
10. Chin Human Rights Organization. “Threats to Our Existence: Religious Persecution in Chin State”, 2013 and *Rhododendron News* Vol. XII, No. III. May-June 2008 and July-August 2009.
11. Via the 2008 Constitution, the military remain in control of Ministry of Home, Defense and Border Affairs - a 25% bloc of unelected legislators, enough for a veto on constitutional amendments.
12. See, “State Counsellor ‘opening doors’ to NCA non-signatories: official”, *Myanmar Times*, July 2016.
13. See, “Army Demands Three Ethnic Allies Disarm Before Joining Peace Process” *Irrawaddy*, June 2016 and “Seeking federal status under the 2008 Constitution was ‘unwarranted and a complete contradiction to the Naga sovereignty struggle’”, *The Morning Express*, “NSCN-K on 21st Century Panglong Conference, Myanmar” 7 August 2016.
14. Institute of Peace and Conflict Studies, “A Patchy Road to Peace: the Panglong Experiment in Myanmar” 18 November 2016.
15. See, “Peace Process Survey Shows Increased Conflicts in Ethnic Areas after Peace Conference”, *Burma News International*, February 2017.
16. See, “Upswing in Shan State Fighting, Drives 2000 from their homes”, *Myanmar Times*, 4 October 2016.
17. Karen Human Rights Group, “On-going Militarization in Southeast Myanmar”, October 2016.
18. Figure calculated from Burma News International, Peace Monitor, <http://mmpeacemonitor.org/research/monitoring-archiv>
19. Chin Human Rights Organization, “Caught in the Crossfire”, June 2015.
20. *Myanmar Times*, 6 December 2016.
21. Shan Human Rights Foundation, 16 January 2017.
22. See, “Shan State Villagers Arrested by Myanmar Military Turn up Dead Near Lashio”, *Radio Free Asia*, 30 June 2016.
23. See, *Hidden Plight*, supra note ix.
24. See “Pawns in their Game: the military’s blocking of aid to IDP’s in Kachin and Northern Shan State” ND- Burma, 22 December 2016; “Caught in the Crossfire” Chin Human Rights Organization, June 2015, and “Burma: Aid Blocked to Rakhine”, Human Rights Watch, October 2016.
25. See, “In Naga Hills, a healthcare crisis continues”, *Frontier Magazine*, 3 September 2016.
26. United Nations Human Rights, Office of The High Commissioner, “End of Mission Statement by the Special Rapporteur on the Situation of Human Rights in Myanmar”, July 2016.
27. United Nations Human Rights, Office of The High Commissioner, “End of Mission Statement by

the Special Rapporteur on the Situation of Human Rights in Myanmar”, January 2017.

28 See, “‘Women do not face social barriers’ Myanmar CEDAW Delegation tells experts in Geneva”, *Myanmar Times*, 11 July 2016.

29 See, “Gendered Aspects of Land Rights in Myanmar: Evidence from Paralegal Casework”, *Namati*, April 2016.

30 CEDAW C/MMR/CO/4-5

31 For a comprehensive analysis of these laws see, Amnesty International and International Commission of Jurists, “*Myanmar: Parliament Must Reject Discriminatory ‘race and religion’ laws*”, 3 March 2015.

32 CEDAW C/MMR/CO/4-5 at para 14.

33 CEDAW C/MMR/CO/4-5 at para 18.

Fondé en 1995 l’Organisation Chin pour les Droits de l’Homme (CHRO) travaille à protéger les droits de l’homme par le contrôle, la recherche, la documentation, l’éducation et la promotion au nom du peuple autochtone Chin et d’autre ethnique ou autochtones communautés au Myanmar. L’organisation est un membre fondateur du Réseau des Peuples Autochtones du Myanmar, créé par plus de 20 organisations non gouvernementales impliquées dans les questions des peuples indigènes du pays.

Source :IWGIA The Indigenous World 2017 . Traduction pour le GITPA par Jacques Ivanoff membre du réseau des experts du GITPA pour l’Asie.